

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 POINT DE SITUATION DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

Laon, le 04/03/2020

Point de situation

• Au 4 mars, quatre nouveaux cas de personnes testées positivement au coronavirus COVID-19 ont été recensés dans le département de l' Aisne, en plus des huit mentionnés dans le communiqué de presse d' hier :

- trois personnes qui s' étaient rendus dans l' Oise il y a quelques jours et qui sont confinées à leur domicile ;
- une personne résidant dans l' Aisne et travaillant dans l' Oise, également confinée à domicile.

Leur état n' inspire pas d' inquiétude,

Nouvelles mesures

• Des échanges réguliers ont lieu entre la préfecture, des maires et des organisateurs d' évènements afin de déterminer cas par cas s' il faut les maintenir. Ont été décidés ce jour :

- l' annulation du gala de boxe du club « Ring Olympique Castel » (à Château-Thierry le 7 mars)
- l' annulation du tournoi de judo de Villers-Cotterêts (le 8 mars)
- le report du gala de catch de Soissons (prévu le 7 mars)

Rappel des précautions

Il est fortement recommandé de différer tout déplacement à l'étranger vers les zones d'exposition à risque.

Il est important de respecter l'application de **mesures barrières**, en particulier :

- laver régulièrement ses mains ;
- tousser et éternuer dans son coude ;
- utiliser des mouchoirs à usage unique ;
- saluer sans se serrer la main.

En revanche, le port des masques est réservé aux personnels soignants, aux personnes malades, aux praticiens de santé recevant des malades, aux personnes chargées dans ce cas du secours à victimes et des transports sanitaires.

Le coronavirus se transmet par les postillons, lors d'un contact rapproché avec un malade présentant des symptômes, c'est-à-dire : en partageant le même lieu de vie ; en étant en face à face avec le malade, à moins d'un mètre de lui au moment d'une toux, d'un éternuement ou lors d'une discussion.

Pour les personnes ayant été en contact rapproché avec un malade et qui présenteraient des symptômes (fièvre et signes respiratoires de type toux ou essoufflement), il est recommandé de :

- contacter le Samu ;
- éviter tout contact avec l'entourage ;
- ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences.

Un numéro vert répond tous les jours aux questions du public : **0 800 130 000**.

Une cellule d'information est également ouverte pour les cinq départements de la zone Nord (Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais et Somme) : **03 20 30 58 00**.

Pour plus d'informations, vous pouvez également consulter :

- le site <https://www.santepubliquefrance.fr>
- le site du Gouvernement : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Il importe de ne pas relayer de fausses informations ou des rumeurs et de garder son calme.